

SDC 29 mai 2015.

ESPÈCE EN VOIE DE DISPARITION



La population du gypaète barbu (photo), est en forte diminution en Corse. Une réduction de 50% des effectifs en seulement quatre ans fait craindre le pire pour les années à venir. La chute notée ces dernières années, semble se préciser avec seulement cinq couples présents aujourd'hui (au lieu de dix il y a quatre à cinq ans) et six l'année dernière. Ce triste constat résulte d'une semaine de suivi scientifique effectué entre le 26 décembre 2011 et le 2 janvier 2012 par les équipes du Parc naturel régional de la Corse. Il n'est donc pas impossible que d'ici la fin de cette décennie le rapace disparaisse totalement du ciel de Corse ce qui serait une mini catastrophe écologique et un événement grave pour les responsables du parc naturel régional qui s'appliquent à maintenir la faune telle qu'elle est aujourd'hui et en accroître les espèces. Afin que l'environnement naturel corse reste aussi exceptionnel qu'il est aujourd'hui.

Justice a tenu à indiquer que depuis mai 2012, 90 personnes originaires de Corse ont été affectées au centre de détention de Borgo dont 41 en provenance du continent, les 49 autres ayant été transférées d'une maison d'arrêt insulaire. La ministre de la Justice a réaffirmé sa volonté de poursuivre un dialogue continu avec les élus et les représentants de la société civile corses, pour favoriser, chaque fois que la situation le permet, le maintien des liens familiaux. Concernant la demande d'amnistie, la ministre a fait savoir qu'elle n'a pour l'heure pas les moyens de trancher elle seule, n'ayant pas de "mandat politique",